

DEMAIN Conseils

Objectivement. Pour vous.

**Et vous, quelle est votre exposition
aux ondes électromagnétiques ?**

Dernière révision : Janvier 2017

<http://www.demain-conseils.com>

Frédéric Meunié – contact@demain-conseils.com

Nouvelle adresse depuis le 1^{er} janvier 2011 :

- [1 place Paul Verlaine – 92100 Boulogne-Billancourt](#)

SOMMAIRE

Pourquoi DEMAIN Conseils _____	3
L'entreprise DEMAIN Conseils _____	5
Portrait du fondateur _____	6
Prestations _____	7
Communication _____	8
Conclusion _____	9



Et si on se sentait mieux dès demain ?



● Pourquoi DEMAIN Conseils ?

Demain Conseils mesure et analyse l'exposition aux champs électriques et rayonnements électromagnétiques.



C'est une évidence, nous sommes tous confrontés au quotidien à des **champs magnétiques** de plus en plus intenses (ordinateurs, téléphones portables...). Nous constatons simultanément la multiplication des antennes relais : Fin 2008, on en comptait déjà 47.000 en France sur 120.000 émetteurs de radio-fréquences (radio, TV, Samu, pompier, police...). Aujourd'hui, nous sommes en permanence exposés à **100.000 antennes relais**.

Or ces ondes s'ajoutent aux champs de nos installations électriques basse fréquence (circuits électriques, électroménager, lampes...) et des lignes qui alimentent nos domiciles en énergie.



La communauté scientifique internationale s'émeut depuis longtemps de ces risques et apporte la preuve des dangers liés aux émissions de la téléphonie mobile sur les organismes humains. Ainsi, dès 2004, l'Union européenne, la Suisse et la Finlande financent le projet Reflex : 12 laboratoires exposent des cellules humaines et animales à des radio-fréquences de téléphonie mobile.

Et le 31 Mai 2004, le Pr. Franz Adlkofer, coordinateur du programme, en conclut que les champs électromagnétiques générés par les téléphones portables provoquent... des ruptures de l'ADN !

Plus proche de nous, le Parlement Européen s'est inspiré du **rapport Bioinitiative** (31/08/2007), collation de 1.500 études scientifiques internationales concordantes, pour recommander la révision des normes officielles d'exposition. Ce rapport Bioinitiative, qui fait autorité dans toute l'Europe, a été actualisé en décembre 2012 avec 1.800 nouvelles études, prouvant que « **les risques sont significativement plus nombreux depuis 2007** ».

La norme officielle française (Décret n°2002-775 du 3 Mai 2002) fixe entre 41 et 61 volts par mètre les limites raisonnables d'utilisation des téléphones mobiles suivant leur technologie (GSM 900, 1800 ou UMTS-3G). Pour information, le rapport Bioinitiative précité recommande un maximum de 0,6 volt/mètre.



Plus grave encore, on constate un écart de 1 à 1.000 entre ces mêmes recommandations en basse fréquence magnétique et la norme officielle française (1 milliGauss contre 1.000 milliGauss). Enfin, le 15 octobre 2009, même la très officielle AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail) "recommande de réduire les expositions" et "considère qu'il faut agir pour lever les incertitudes".

Il est donc d'autant plus nécessaire de se préoccuper des conséquences que **ces ondes sont inodores, silencieuses et invisibles**. Et seuls des appareils professionnels peuvent détecter et mesurer ces rayonnements avec précision.

Chez les personnes qui y sont sensibles, ils provoquent fatigue excessive, stress, troubles du sommeil, maux de tête... pour commencer ! Mais aussi vertiges, nausées, troubles de la mémoire et de la concentration...



C'est pourquoi Demain Conseils, équipé d'appareils de technologie allemande de dernière génération (Gigahertz Solutions), réalise toutes les mesures et analyses pour estimer l'exposition de ses clients afin de leur conseiller les meilleures solutions de **protection** à envisager.

Refusant toute affiliation à quelque opérateur ou groupe industriel que ce soit, l'entreprise s'attache à respecter strictement et avec objectivité les résolutions de la communauté scientifique, en particulier celles exigées par le rapport Bioinitiative (Août 2007 & Décembre 2012).



● L'entreprise DEMAIN Conseils

Le site internet de Demain Conseils (www.demain-conseils.com) a été lancé en octobre 2009.

Demain Conseils (**D**étection **E**lectro**M**agnétique et **A**nalyses **I**Nformatiques) est situé à Boulogne-Billancourt (1 Place Paul Verlaine), en proche périphérie ouest de Paris.

Entreprise indépendante résolument engagée dans le service et la prévention du risque, Demain Conseils répond aux demandes dans un **déai moyen de 8 à 15 jours** et peut intervenir sur **l'ensemble du territoire français** : "concernant notre appartement d'Ornex (Ain, à 10km de Genève), vous avez notre accord pour la réservation (train Paris / Bellegarde)." (Mme Magali B. - 2 janvier 2011)

Tous les particuliers, qu'ils soient propriétaires ou locataires sont concernés. Demain Conseils est aussi régulièrement sollicité dans le cadre de l'accession à la propriété : "Nous envisageons d'acheter cette maison qui est située près de la voie ferrée (15m environ) et devons signer la promesse de vente samedi prochain, c'est pour cela que nous aimerions faire une expertise rapidement." (Mme Séverine V. - Vernon - 13 décembre 2010)

"Bonjour Monsieur Meunié, Merci beaucoup pour votre rapport. J'ai été très heureux de vous rencontrer et j'ai beaucoup apprécié votre professionnalisme. Je n'hésiterai pas à vous recommander." (M. Frédéric K. - Chambéry / Mars 2012)

"Je voulais vous remercier pour votre réactivité et votre disponibilité pour cette intervention. Je ne manquerai pas de vous conseiller à mon entourage proche et mon réseau pro." (M. Nicolas P. - Villefranche-sur-Saône / Avril 2012)

Demain Conseils est également compétent pour **répondre aux besoins des collectivités et entreprises** : "La société SFR va installer une antenne de telephone mobile sur le toit de notre cave [chaîne de production et embouteillage de Côtes du Rhône]. J'aimerais faire effectuer une mesure des champs électromagnétiques avant et après installation. Merci de me faire une proposition. Cordialement - JM B. / Directeur Administratif & Financier". (Orange - 22 novembre 2010)

Contexte : 5 bureaux + 2000m² (chaîne de production) + 500m² (magasin) + 2 à 3000 m² (caves de stockage)



"Nous avons une réunion cette semaine ou la question d'une étude sera posée. Pourriez-vous m'envoyer un devis d'expertise pour la mesure de ces phénomènes de rayonnement ?"

"Je vous remercie pour l'envoi rapide de ce devis. Il convient tout à fait à notre demande. - M. Sébastien M. / Salle PLEYEL". (Paris - septembre 2011)

Contexte : bureaux



"Après discussion avec ma direction concernant les offres reçues pour le diagnostic électromagnétique de notre site, j'ai le plaisir de vous informer que nous avons validé votre proposition. - Mme Karen G. / Green Metals France - Filiale de TOYOTA". (Valenciennes - juillet-août 2011)

Contexte : site industriel de retraitement des déchets métalliques

● Portrait du fondateur

Ingénieur-Conseil, Frédéric Meunié (contact@demain-conseils.com) a été formé par Claude Bossard, électricien spécialiste des champs électromagnétiques depuis 1996 et Benoît Louppe, consultant scientifique en environnement électromagnétique (Liège / Belgique).

Diplômé en Marketing et Communication (IPAG - 1984), Frédéric Meunié a su allier et confirmer en plus de 20 ans d'expérience professionnelle ses qualités techniques et de communication :

- 7 ans en tant qu'Ingénieur Conseil
 - ✓ le respect du service au client, la qualité de la prestation fournie
- 5 ans d'analyses statistiques et Marketing (Heineken, Quotatis)
 - ✓ le goût pour la mesure d'événements et leur analyse informatisée
- 7 ans d'animation de stage de Formation bureautique en entreprise
 - ✓ la pédagogie et la capacité de transmission de connaissances
- 5 ans de développement de sites web et de management de projets
 - ✓ la rigueur, l'organisation rationnelle des tâches, la réponse la plus adaptée au besoin exprimé

Ingénieur et pédagogue, communicant et rationnel, Frédéric Meunié met Demain Conseils à l'écoute de ceux qui, tous les jours, s'interrogent et s'inquiètent de la prolifération des antennes relais et des risques des télécommunications sans fil.

"Le stress, les troubles du sommeil et le mal-être ne sont pas une fatalité. Nous devrions d'abord nous demander comment on peut supporter au quotidien une telle pression électromagnétique par nos téléphones portables et nos appareils électriques."

F.Meunié – Février 2010



● Prestations

Une prestation complète comprend la mesure de tous les champs électromagnétiques du lieu référencé, l'analyse de leurs sources puis les recommandations en découlant.

Plusieurs composantes complémentaires déterminent la prestation :

- la vérification de la conformité des prises de terre (ce point est indispensable pour la mesure des champs électriques),
- la mesure des champs basse fréquence **électriques** (réseau, lampes, appareils, petits transformateurs...),
- la mesure des champs basse fréquence **magnétiques** (*mêmes sources*),
- la mesure des champs de très haute et hyper fréquences magnétiques (radio, télévision, antennes relais, WIFI, micro-onde...),

Les analyses se basent sur l'enregistrement des mesures effectuées de façon exhaustive dans l'ensemble des pièces de l'habitat, de l'entreprise ou du site choisi (ex: hôtel, restaurant...). Sur demande, les mesures peuvent être limitées à certaines pièces particulièrement exposées ou utilisées (bureaux, chambres, salles de classe...).

Les mesures sont relevées en tout point significatif (fenêtres, lieux en vue directe des sources d'émission) pour élaborer la carte fidèle des rayonnements électro-magnétiques subis.

A ces points significatifs s'ajoutent les zones de vie dites "prioritaires" : postes de travail dans l'entreprise, lit dans une chambre, canapé dans le salon... ce sont tous les lieux où l'on est certain de passer plus de temps qu'ailleurs.



Particularité de la mesure des champs magnétiques de très haute et hyper fréquence, celle-ci est effectuée d'une part en déterminant la direction d'origine des ondes (antenne multidirectionnelle), d'autre part en mesurant le rayonnement "d'ambiance" maximum subi.

Toutes ces données collectées sont ensuite informatiquement traitées puis complétées par des commentaires et recommandations aussi précis que possible.

C'est en se basant sur ces conclusions que seront élaborées les solutions et protections les plus appropriées.



● Communication

Demain Conseils utilise différents vecteurs marketing, dont :

- Medias : **TF1** a sollicité Demain Conseils en janvier et février 2011 pour participer au journal télévisé de 20 heures (Grandes Enquêtes).
France Bleu nous a interviewé dans le métro parisien (octobre 2013) puis en direct (réponses aux questions des auditeurs – octobre 2015)
Parutions dans **Le Parisien** (mars et novembre 2010), Neuilly Journal (novembre 2013), **Rustica**, **Famille Chrétienne** (janvier 2014), **Santé Zen** (février 2014)...
- Conférences : en novembre 2010, **la Faculté des Sciences du Mans** (Université du Maine), dans le cadre de la licence professionnelle Ecoconstruction, a tenu à ce que Demain Conseils anime la conférence sur les champs électromagnétiques
- Communication terrain : à Versailles, **sets de table** dans 3 restaurants pendant 3 mois (janvier 2015), **clés USB 8 Go** siglées (été 2015)...

Pour vous, nous nous déplaçons dans toute la France.

Enfin, que vous soyez en hameau, village, bourgade, ville de moyenne importance ou grande ville, **Demain Conseils étudie toujours le tarif le plus favorable** pour rejoindre ses clients au meilleur coût : lorsque les conditions s'y prêtent, le train est systématiquement privilégié.



● Conclusion

Demain Conseils peut vous aider.

Que vous soyez **un particulier** ou **une entreprise**, que vous soyez responsable d'un hôtel ou d'une école...

Que vous habitiez en appartement ou en maison individuelle, que vous soyez locataire ou propriétaire, que vous résidiez en ville ou à la campagne...

Si vous aussi, vous ressentez des maux de têtes, des troubles du sommeil ou une fatigue excessive, faites dès à présent diagnostiquer par Demain Conseils l'exposition de votre lieu de vie ou de travail aux ondes électriques et magnétiques.



Mentions légales



Mentions légales réglementées par la Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique



Entreprise basée dans les Hauts-de-Seine
1 Place Paul Verlaine - 92100 Boulogne-Billancourt
contact@demain-conseils.com - 06.13.21.57.59 - 09.67.39.38.16

SIRET : **438 640 476 00018**

code NAF : **7112B** - Ingénierie & Etudes techniques

Demain Conseils © : marque déposée INPI n° **09 3 700 879**

CNIL : formulaire NS-048 n° **1408231** (engagement de conformité)

Téléchargez les Conditions de vente et d'exécution (document PDF)

Directeur de la Publication : F.Meunié (frederic@demain-conseils.com)

Hébergement : Infomaniak Network SA (26, Avenue de la Praille
Genève - SUISSE) +41 22 301 67 69

Assurance : Multirisque professionnelle n° **92280121** (MAAF)

Et si on se sentait mieux dès demain ?